



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour des moyens d'analyse français des échantillons de la mission Mars 2020

Question écrite n° 40888

Texte de la question

M. Bastien Lachaud interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la mission Mars 2020. Cette mission est un projet conjoint de la NASA et de l'Agence spatiale européenne ayant pour objectif l'analyse d'échantillons de la planète Mars recueillis par l'astromobile Persévérance. Ce dernier a touché le sol martien en février 2021 et le retour des échantillons est prévu pour l'année 2031. Pour que ce retour soit utile et que l'étude des échantillons s'accomplisse dans de bonnes conditions, il faudra disposer de laboratoires particuliers, aux caractéristiques voisines des laboratoires P4. En effet, il serait parfaitement vain d'étudier des échantillons contaminés par l'atmosphère terrestre et réciproquement, il pourrait même être dangereux d'introduire d'éventuels micro-organismes martiens sur Terre. Or, pour l'heure, aucun laboratoire européen n'est prévu pour participer à l'analyse des échantillons de Mars 2020. Cette situation présente deux inconvénients graves. L'un est purement scientifique et l'autre politique. D'une part, elle réduit la possibilité d'un contrôle scientifique rigoureux des résultats obtenus par les équipes de la NASA ; d'autre part, elle place les nations membres de l'ESA dans une situation de dépendance à l'égard des États-Unis d'Amérique difficilement acceptable. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si la France est prête à assumer ses responsabilités de nation spatiale de premier rang en mettant à disposition et au besoin en construisant un laboratoire conforme aux nécessités de l'étude des échantillons martiens.

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40888

Rubrique : Espace et politique spatiale

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 septembre 2021](#), page 6594

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)